



68

IGP Powder Coatings

TDS IGP-DURA®pol 6802A-G1 care|240424|v1.4

La présente préconisation d'application est basée sur les connaissances actuelles. Elle est transmise à titre indicatif et ne vous dispense pas de réaliser vos propres tests. L'utilisation, l'application et la mise en œuvre des produits ont lieu en dehors de notre champ de contrôle et relèvent de ce fait exclusivement de votre responsabilité.

Consulter la fiche de données de sécurité avant d'utiliser le produit. Fiche de données de sécurité spécifique à l'article et mesures complémentaires de gestion des risques : **igp-powder.com**

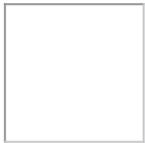
IGP Powder Coatings

TDS IGP-DURA®pol 6802A-G1 care|240424|v1.4

Fiche technique

IGP-DURA®pol 6802A-G1 care

Peinture en poudre mate à basse température avec un écoulement lisse, idéale pour les applications en intérieur et en extérieur. Traitée avec des biocides.



Propriétés

- Mat
- Lisse
- Couleurs unies
- Qualité industrielle extérieure
- Contient des biocides



Homologations

- Protected by Sanitized®





Propriétés de la poudre

Granulométrie:

Extrait sec:

Densité:

Durée de stockage:

< 100 µm

> 99 %

1.5 kg/l-1.6 kg/l

au moins 12 months à ≤ 25 °C

dans le récipient d'origine intact

Teintes de couleurs:

Sur demande



Mise en œuvre

Prétraitement

Le support doit être exempt d'huile, de graisse et de produits d'oxydation. Le prétraitement dépend du type de support ainsi que de la protection contre la corrosion à obtenir. Nous recommandons les prétraitements suivants :

Aluminium

- Chromatation selon DIN EN 12487
- Pré-anodisation
- Prétraitement sans adjonction de chrome conformément aux dispositions de qualité et de contrôle GSB et QUALICOAT

Acier

- Phosphatation au zinc

Acier galvanisé

- Phosphatation au zinc
- Passivation au chrome (III)
- Chromatation selon DIN EN 12487

Pour améliorer la protection contre la corrosion lors de l'application sur l'acier / l'acier galvanisé, il est recommandé d'utiliser l'apprêt IGP-KORROPRIMER 10 ou IGP-KORROPRIMER 60. En règle générale, il incombe à l'applicateur de tester au préalable la conformité de la méthode de prétraitement utilisée à l'aide de tests appropriés. L'exigence minimale pour les supports

aluminium / éléments en acier galvanisé consiste en la réalisation d'un test de cuisson / « Pressure Cooker Test » suivi d'un essai de quadrillage et d'un essai d'arrachement par ruban adhésif. Nous renvoyons aux directives de GSB International, Qualicoat et Qualisteelcoat. Pour de plus amples informations : Voir aussi notre fiche technique spéciale consacrée aux prétraitements (IGP-TI 100).

Appareils de revêtement

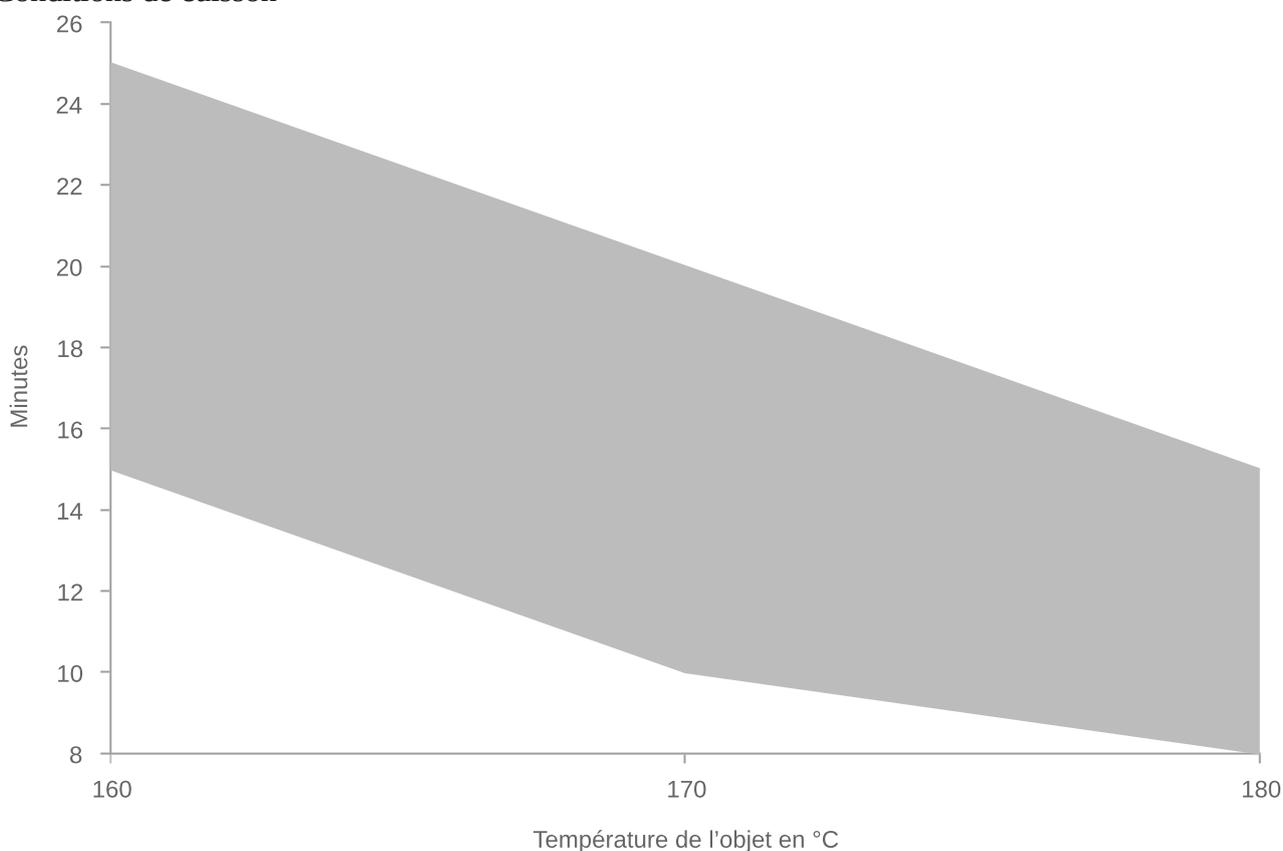
Tous les systèmes électrostatiques classiques à charge corona. Les prescriptions suivantes doivent être respectées pour la construction et l'exploitation d'installations de revêtement en poudre : ATEX RL 2014/34/EU, EN 50177, DIN EN 16985.

Épaisseur de film recommandée

60 μm - 80 μm

Un résultat de revêtement homogène pour les peintures structurées ou des différences de pouvoir couvrant spécifiques à la teinte ou à l'article peuvent nécessiter des épaisseurs de couche plus importantes. Les recommandations d'application correspondantes doivent être respectées. Pour un calcul préalable de la quantité de peinture en poudre nécessaire, l'épaisseur de couche requise doit être déterminée en fonction de l'objet.

Conditions de cuisson



T Objet	t min	t max
160 °C	15 minutes	25 minutes
170 °C	10 minutes	20 minutes
180 °C	8 minutes	15 minutes

Il est conseillé, dans tous les cas, de procéder à des essais pratiques en fonction de l'objet et du four de cuisson afin de déterminer les conditions optimales de cuisson.

Application

Un réglage haute tension d'au moins 50kV est recommandé pour le revêtement, idéalement en utilisant un anneau de dérivation (super-corona). Alternative à l'anneau de dérivation : le revêtement avec une limitation de courant de $\geq 5\mu\text{A}$. Sans tenir compte de ces points, le degré de brillance peut augmenter sensiblement.

Recyclage

De petites quantités de poudre recyclée peuvent être ajoutées à la poudre fraîche, si possible automatiquement. Important : limiter l'overspray au strict minimum.



Propriétés du film

Testé sur

Substrats:

Aluminium (AlMg1), 0,8mm, chromaté

Épaisseur de couche:

60 µm - 80 µm

Température de l'objet:

170 °C, 10 min.

Aspect

Degré de brillance

20-30 R'/60°

DIN EN ISO 2813 2015-02

Essais mécaniques

Essai de quadrillage

Gt 0

DIN EN ISO 2409 2020-12

Essai de pliage sur mandrin cylindrique

≤ 5 mm

DIN EN ISO 1519 2011

Duromètre à chute de billes

≥ 20 inhp.

ASTM D 2794 1993

Emboutissage Erichsen

≥ 5 mm

DIN EN ISO 1520 2007-11

Dureté Buchholz

≥ 80

DIN EN ISO 2815 2003-10

Tests de corrosion

Test à l'eau distillée, 1000h

Aucune infiltration, pas de bulles

DIN EN ISO 6270-2 2018-04

Test au brouillard salin neutre, 1000 h

Aucune infiltration, pas de bulles

DIN EN ISO 9227 2017-07

Tests chimiques

Acids and alkalis

Bonne résistance à de nombreuses solutions acides et alcalines diluées.

Organic solvents

Excellente résistance aux solvants organiques.

Le contact avec des composés contenant du soufre peut entraîner la désactivation de l'additif à base d'argent. L'utilisation dans une atmosphère industrielle doit donc être évitée.



Informations complémentaires

Emballage

Carton de 20 kg avec sac PE antistatique

Carton de 500 kg avec 25 sacs PE antistatiques de 20 kg

Protection des parties revêtues

Une fois refroidis, les éléments peints doivent être emballés dans des matériaux appropriés sans plastifiants. Ils doivent être stockés à l'abri des intempéries pour éviter la formation de condensation et donc de taches d'eau sur le revêtement.

Nettoyage

Les pièces peintes doivent être nettoyées selon les directives RAL-GZ 632 ou SZFF 61.01.

Retrait et mise au rebut du produit

Au terme de leur utilisation, les éléments peints doivent être recyclés de manière appropriée. Les filières de traitement des boues ou résidus de poudre doivent être respectées, conformément aux réglementations locales, en tenant compte de la classification des déchets « 080201, déchets de produits de revêtement en poudre » conformément au Catalogue européen des déchets (CED).